

Réf: Dossier N° 116611

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KLAME »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA CITE PRESTIGE, Lot 3, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 17/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KLAME »

Objet :

- TRANSFERT D'ARGENT.

- COMMERCE

- GENERAL

- COMMUNICATION.

- PRESTATION DE

- SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA CITE PRESTIGE, Lot 3, Ilot 27

Dirigeant(s) : Mlle KOUADIO ADJOUA MARIE LAURE EDWIGE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05337 du 16/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26371/GTCA/RC/2022 du 16/06/2022

